



FÉDÉRATION ÉTUDIANTE
COLLÉGIALE DU QUÉBEC

DERRIÈRE LES BRUMES DU PARTENARIAT POUR LA
SÉCURITÉ ET LA PROSPÉRITÉ

39^e Congrès ordinaire
26, 27 et 28 octobre 2007
Collège d'Alma

Fédération étudiante collégiale du Québec

Recherche, analyse et rédaction :

Tommy Girouard-Belhumeur, coordonnateur à la recherche

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

La Fédération étudiante collégiale du Québec est un organisme qui regroupe plus de 40 000 étudiantes et étudiants, des secteurs collégiaux préuniversitaire et technique, dans plus d'une douzaine de régions du Québec. Fondée en 1990, la FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les préoccupations des étudiantes et étudiants des collèges du Québec, en tant qu'étudiantes et étudiants tout comme en tant que citoyennes et citoyens. L'accessibilité universelle de tous les paliers de l'éducation dans un enseignement de qualité constitue la principale base de revendication de la FECQ : tous devraient avoir accès aux études postsecondaires, peu importe leur condition socio-économique ou celle de leurs parents. De plus, la FECQ s'est donné comme mission première la cause sociale des jeunes Québécoises et Québécois.

La voix des étudiantes et étudiants québécois au niveau national

La FECQ, à travers toutes ses actions se veut l'organisme porteur du message des jeunes Québécoises et Québécois. Autant dans ses activités militantes que politiques, elle livre l'opinion des étudiantes et étudiants de niveau collégial. Présente aux différentes tables sectorielles et nationales du Ministère de l'Éducation, elle est la mieux située pour faire entendre son message, en créant des partenariats utiles tant aux étudiantes et étudiants qu'aux instances du ministère et du gouvernement.

La FECQ entretient des relations avec les partis politiques, autant provinciaux que fédéraux, sans être partisane pour autant. Elle se fait un devoir de communiquer à tous les intentions des politiciens pour que les étudiants effectuent des choix éclairés quand vient le temps de choisir les gestionnaires qui s'occuperont du développement des institutions québécoises.

FECQ

3449 Saint-Denis, suite 1

Montréal, Québec, H2X 3L1

Téléphone : 514-396-3320

Télécopieur : 514-396-3329

Site Internet : www.fecq.org

Courriel : fecq@fecq.org

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
QU'EST-CE QUE C'EST?	5
LA STRUCTURE	5
L'HISTOIRE.....	6
LA MENACE.....	9
CONCLUSION.....	11

INTRODUCTION

Lors des négociations sur la zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), une mobilisation importante de la population s'est mise en marche. Cette forme d'entente économique internationale avait pour but d'accentuer et de faciliter les échanges commerciaux en plus de favoriser la privatisation des services à travers le continent nord-américain. La population y a vu un danger pour la justice sociale et s'y est donc fortement opposée. La FECQ et tout le mouvement étudiant se sont mobilisés également pour exprimer leur désaccord avec cette mondialisation néolibérale.

Face à cet échec, les dirigeantes et les dirigeants économiques mondiaux ont usé de créativité juridique afin que soit poursuivie la quête vers un monde plus libre économiquement. Il en résulta la création par l'OMC de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Une campagne a d'ailleurs été menée par les associations membres de la FECQ afin que leur collège et leur municipalité soient déclarés « zone hors AGCS ». Le but était évidemment d'exclure de cet accord les services publics québécois et canadiens (l'éducation, la gestion des systèmes d'aqueduc, l'assurance maladie, etc.). L'AGCS, toujours d'actualité, n'a cependant pas de réels impacts sur les économies des pays membres de l'OMC puisque les négociations n'ont pas abouti en 2006.

En Amérique du Nord, ceci n'a pas arrêté les travaux pour fusionner les économies et les normes nationales, c'est-à-dire la poursuite de l'intégration continentale. Le Partenariat nord-américain sur la sécurité et la prospérité (PSP) voit le jour en 2005. Au même titre que les précédentes ententes économiques auxquelles la FECQ s'est opposée, le PSP est un autre moyen pour les sociétés transnationales de faire plier les politiques publiques à leur avantage. Ces discussions se déroulant loin des élues, des élus et des médias, il est difficile de savoir ce qui s'y passe réellement. Le document suivant se veut un éclaircissement à travers les ombres difficilement pénétrables du PSP. Une description du partenariat et de son fonctionnement ainsi qu'un historique des événements en lien avec ce partenariat seront présentés. Suivra une explication des répercussions qu'il peut avoir sur la vie des citoyennes nord-américaines et des citoyens nord-américains.

Qu'est-ce que c'est?

Lancé en mars 2005 à Waco, au Texas, le PSP fait couler beaucoup d'encre. Il est plus facile de dire ce qu'il n'est pas que ce qu'il est. Il n'est pas un traité ni un accord, ce qui fait en sorte qu'aucun des trois pays impliqués n'a d'obligations légales. Ses méthodes sont beaucoup plus subtiles. Plutôt que de devoir affronter l'opinion publique avec la création d'un accord intercontinental comme l'ALÉNA, les dirigeantes et les dirigeants misent plutôt sur les modifications des règlements de différents ministères afin d'éviter que ce ne soit présenté au public. L'harmonisation de procédures et de règles internes ne relevant pas de la loi, le conseil des ministres n'est pas obligé de rendre des comptes à la Chambre des Communes. Évidemment, toutes ces modifications résultent de discussions entre hauts fonctionnaires sur certains sujets précis délimités par les concepts de la sécurité et la prospérité.

La structure

Le Partenariat, dans sa globalité, est pris en charge par le ministre des Affaires étrangères et ses deux homologues aux États-Unis et au Mexique. Les dossiers relevant des relations au sein de l'Amérique du Nord sont une partie importante de son travail. Le PSP entre dans cette catégorie. Chacun des deux volets du Partenariat sont considérés par les instigatrices et les instigateurs comme complémentaires l'un à l'autre. Cependant, deux plans de travail distincts ont été élaborés.

Le Plan de travail pour la sécurité est sous la responsabilité des trois ministres de la Sécurité publique. Sous leur direction, plusieurs comités interministériels touchant chacun des aspects de la sécurité travaillent à uniformiser les différents moyens utilisés pour assurer la sécurité des habitantes, des habitants et des marchandises des trois pays. Pour couvrir l'étendue des domaines en lien avec la sécurité de l'Amérique du Nord, 10 groupes de travail ont été créés¹ :

- Sécurité des voyageurs
- Sécurité des marchandises
- Facilitation des passages frontaliers
- Sécurité aérienne
- Sécurité maritime
- Collaboration en matière d'application de la loi
- Collaboration sur le plan du renseignement
- Bioprotection
- La gestion des urgences
- Sciences et technologies

Chacun de ces groupes travaille sur plusieurs dossiers distincts qui sont ensuite approuvés par les ministres, les présidents et le premier ministre. Les pays n'ont pas l'obligation d'accepter ces changements, mais des moyens de pression économiques peuvent être un argument de poids pour qu'un pays peu enthousiaste accepte ces propositions².

¹ Canada. *Plan de travail pour la sécurité*, <http://www.spp-ppsp.gc.ca/overview/security-fr.aspx> (23 août 2007).

² Canada. *Foire aux questions*, <http://www.spp-ppsp.gc.ca/overview/faqs-fr.aspx> (1 octobre 2007).

Le deuxième volet, la prospérité, a une structure légèrement différente. Comme le volet sur la sécurité, il est chapeauté par les ministres chargés du secteur directement en lien : le ministère de l'Industrie. Pour couvrir l'entièreté des dossiers économiques, 9 groupes ont été formés pour tenter d'améliorer la compétitivité de l'Amérique du Nord. Les 9 comités se sont divisés les dossiers ainsi³ :

- Commerce électronique et technologies de l'information et des communications
- Énergie
- Environnement
- Services financiers
- Système de réglementation pour les aliments et l'agriculture
- Santé
- Produits manufacturés et compétitivité sectorielle et régionale
- Circulation des biens
- Transport

Le fonctionnement de ces groupes de travail est identique au fonctionnement du secteur de la sécurité. Il s'agit de rencontres interministérielles regroupant les trois pays participants. Cependant, compte tenu de l'aspect économique omniprésent, le secteur économique privé a une place exceptionnelle aux débats. Un conseil regroupant plusieurs grandes entreprises des trois pays a été formé pour faire des recommandations aux différents groupes de travail sur la prospérité. Selon son rapport de 2007 aux dirigeants nord-américains, le Conseil nord-américain de la compétitivité (CNAC) a 9 membres canadiens, 10 membres mexicains et 15 membres américains⁴. Ce conseil de l'entreprise privée nord-américaine a comme objectif de conseiller les ministres chargés des dossiers du PSP sur l'amélioration de la compétitivité de l'Amérique du Nord grâce aux échanges commerciaux intérieurs et extérieurs, à la sécurité des transports de marchandises, à l'uniformisation des procédures douanières, etc. Évidemment, il ne s'agit que de recommandations, mais comme les États, les multinationales ont leurs moyens pour faire plier un gouvernement.

L'histoire

En bientôt trois ans, peu d'événements en lien avec le PSP ont eu lieu. Premièrement, il y eut sa création le 23 mars 2005 lors d'une rencontre de Bush, Fox et Martin à Waco au Texas. Cet événement a eu une très faible couverture médiatique puisqu'il s'agissait plus d'une rencontre de courtoisie entre les trois chefs qu'un réel enjeu transaméricain. Ces derniers ont demandé aux ministres de leur présenter un rapport sur l'avancement du Partenariat après 90 jours.

Ce rapport, déposé le 27 juin 2005, décrit ce qui a été accompli depuis le lancement du PSP⁵. On y explique la création des groupes de travail des deux sections du partenariat. C'est aussi dans ce même document que les ministres présentent les objectifs du Partenariat avec quelques pistes d'actions pour les atteindre. On y fait état aussi de quelques réalisations trilatérales par exemple

³ Canada. *Plan de travail sur la prospérité*, <http://www.spp-bsp.gc.ca/overview/prosperity-fr.aspx> (23 août 2007).

⁴ CNAC. *Construire une Amérique du Nord sécuritaire et compétitive*, Août 2007, p. 27 à 29.

⁵ En collaboration. *Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité Rapport aux chefs*, http://www.spp-bsp.gc.ca/pdf/Trilingual_Report_to_Leaders.pdf, 27 juin 2005, 38 p.

la ratification d'un cadre de principes communs en matière de commerce électronique pour faciliter les transactions électroniques des trois pays. Ou encore, on y affirme que les trois pays se sont entendus sur l'utilisation des symboles sur les étiquettes de textile pour les marchandises en territoire nord-américain⁶. Ce document, disponible dans les trois langues de l'Amérique du Nord, est un bon résumé des petits changements qui sont apportés au monde commercial pour favoriser les échanges transfrontaliers.

Lors du budget fédéral de 2006, 303 millions de dollars échelonnés sur deux ans ont été investis dans des initiatives du PSP, aidant ainsi la concrétisation de différentes mesures afin d'augmenter l'efficacité des échanges frontaliers de personnes et de marchandises⁷. En 2007, rien ne sera explicitement ajouté au financement du PSP, mais plusieurs postes budgétaires touchant la sécurité et la défense ont été augmentés.

Un deuxième événement important s'est déroulé le 31 mars 2006, à Cancún. Les trois dirigeants nord-américains (Bush, Fox et Harper) se sont réunis pour une deuxième fois afin de discuter des avancements du PSP. C'est lors de cette réunion qu'a été amenée l'idée de créer le Conseil nord-américain de la compétitivité, décrit plus haut dans le document.

Le CNAC ne verra cependant pas le jour avant le 15 juin 2006, lors d'une rencontre à Washington. Cette rencontre regroupait les P.D.G. sélectionnés pour représenter le secteur privé dans l'avancement du PSP ainsi que le secrétaire américain au Commerce, Carlos Gutierrez, le ministre mexicain de l'Économie, Sergio Garcia de Alba, et le ministre canadien de l'Industrie, Maxime Bernier⁸. Le nombre de multinationales siégeant à ce conseil varie beaucoup d'une source à l'autre. Comme mentionné plus haut, le rapport déposé en août 2007 était signé par 9 compagnies canadiennes, 10 mexicaines et 15 américaines. Cependant, il avait été annoncé que ce conseil serait constitué de 10 représentantes et représentants de chaque pays⁹. Le membre qui n'apparaît plus se nomme Jim Shepherd de Canfor Corporation puisqu'il a quitté son poste à cette compagnie forestière quelques semaines après sa nomination. Quant à la surreprésentation des États-Unis, elle s'explique par la décision de la Chambre de commerce des États-Unis et le *Council of the Americas* pour que certaines compagnies puissent alterner pour la représentation au CNAC¹⁰. Elles ne siègent donc pas, en théorie, en même temps au CNAC.

En août 2006, les ministres responsables du PSP présentent leur deuxième rapport aux dirigeants. Ce rapport décrit les différents accomplissements des groupes de travail depuis le 31 mars, lors de

⁶ En collaboration. *Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité : Rapport aux chefs*, http://www.spp-psp.gc.ca/pdf/Trilingual_Report_to_Leaders.pdf, 27 juin 2005, p. 6-7.

⁷ Ministère des Finances. *Le plan budgétaire 2006 : cibler les priorités*, <http://www.fin.gc.ca/budget06/pdf/bp2006f.pdf>, 2 mai 2006, p. 142-143.

⁸ FONTAINE, Isabelle. *Les États-Unis, le Canada et le Mexique lancent le Conseil nord-américain de la compétitivité*, <http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/ICPagesFPrint/85256a5d006b97208525718e005d22a3!OpenDocument&Click=>, Cabinet de l'honorable Maxime Bernier, 15 juin 2006.

⁹ ***. *Le Premier ministre annonce les membres canadiens du Conseil nord-américain de la compétitivité*, http://www.pm.gc.ca/includes/send_friend_eMail_print.asp?URL=/fra/media.asp&id=1200&langFlg=f, Ottawa, 13 juin 2006.

¹⁰ ANDERSON, Greg et Christopher Sands. *Negotiating North America : The Security and Prosperity Partnership*, http://hudson.org/files/pdf_upload/HudsonNegotiatingNorthAmericaadvanceproof2.pdf, été 2007, p. 22.

la rencontre à Cancún des chefs du gouvernement. On y fait également mention des différentes priorités pour chacun des 19 groupes de travail¹¹.

Le 23 février 2007, le CNAC et les ministres délégués aux dossiers du PSP se sont rencontrés afin d'accueillir leurs nouveaux homologues mexicains suite aux élections controversées. Les représentants membres du CNAC ont d'ailleurs déposé leur document *Améliorer la compétitivité au Canada, au Mexique et aux États-Unis*, afin de présenter et d'expliquer 51 recommandations qui, selon le secteur privé, permettraient une meilleure prospérité économique en Amérique du Nord¹².

Finalement, en août 2007, il y a eu le Sommet de Montebello des trois dirigeants : Harper, Calderon et Bush. Ceux-ci étaient évidemment accompagnés par le CNAC, les ministres responsables des plans de travail du PSP ainsi que les nombreuses fonctionnaires et les nombreux fonctionnaires qui travaillent dans les groupes interministériels. Quelques manifestantes et manifestants ont d'ailleurs voulu s'inviter aux discussions, mais se sont heurtés à une forte résistance policière. On peut aussi noter dans les rangs des manifestantes et des manifestants quelques policiers qui voulaient leur donner un coup de main en essayant de provoquer du grabuge¹³.

Le Conseil nord-américain sur la compétitivité a présenté, lors de cette réunion, un document destiné aux trois dirigeants nord-américains intitulé *Construire une Amérique du Nord sécuritaire et compétitive*. On y présente les différentes priorités du secteur privé en lien avec le Partenariat nord-américain. Ces priorités tournent principalement autour des frais douaniers, barrière importante à l'intégration économique, mais également le transport transfrontalier des personnes et des marchandises. On y fait aussi mention de mesures pour garantir la reprise des échanges commerciaux en situation d'urgence. Le plan proposé de mise en place de ces recommandations est échelonné sur une période allant de 2007 à 2010¹⁴. Voilà une intégration économique rapide.

Nous avons finalement eu droit à la déclaration commune des trois chefs à la fin du Sommet. Ils ont tous les trois présenté ce qu'ils attendaient du PSP pour l'année à venir en plus de faire-part des enjeux discutés lors de la rencontre. Mais surtout, ils en ont profité pour ridiculiser les craintes mises de l'avant par les groupes s'opposant à ce partenariat. L'exemple le plus évident est sans doute le commentaire de Harper à propos de l'agencement des *jelly beans* entre le Canada et les États-Unis qui n'a aucune raison d'inquiéter la population. La sécurité et la prospérité, croient les manifestantes et les manifestants, peuvent aller bien plus loin que l'harmonisation des confiseries nord-américaines.

¹¹ En collaboration. *Rapports*, http://www.spp-psp.gc.ca/progress/reports-fr.aspx?lang_update=1, août 2006.

¹² CNAC. *Améliorer la compétitivité au Canada, au Mexique et aux États-Unis*, http://www.ceocouncil.ca/publications/pdf/test_9b077d9a4a344fb6b2549d0b256feae/CNAC_Recommandations_23_fevrier_2007.pdf, 23 février 2007, Ottawa.

¹³ Presse Canadienne. *Agents provocateurs : la SQ reverra ses façons de faire*, Le Devoir, édition du samedi 25 et du dimanche 26 septembre 2007.

¹⁴ CNAC. *Construire une Amérique du Nord sécuritaire et compétitive*, http://www.ceocouncil.ca/publications/pdf/test_1772b733c7667fcf581c21b2d952e09b/CNAC_Rapport_aux_dirigeants_21_aout_2007.pdf, Août 2007.

La menace

Plusieurs groupes et individus se sont vivement opposés au Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. Nombre d'entre eux, spécialistes dans leur domaine respectif, ont apporté une analyse qui obscurcit ce qui semble être des arrangements entre bons voisins. Lors d'une conférence de presse commune, Amnistie Internationale, le Collectif Échec à la guerre, le Forum social québécois (FSQ), le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) et le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) dont est membre la FECQ ont présenté leurs peurs concernant certains domaines impliqués par le PSP. Respectivement, ils se sont prononcés sur l'atteinte aux droits et libertés, la militarisation du continent, la démocratie bafouée, l'économie non durable et l'intégration économique des ressources énergétiques que risquaient d'apporter ces échanges interministériels. Voici donc une partie des critiques lancées contre ce mystérieux partenariat.

L'un des aspects menaçants du PSP est sa partie « sécurité » puisque lorsqu'un État a comme priorité la défense et la surveillance, ce sont les services sociaux qui sont mis au second plan. Le budget présenté au Congrès américain le 5 février 2007 prévoyait une hausse de fonds alloués à la guerre au terrorisme de 235 milliards de dollars sur deux ans. Selon le *Nouvel Observateur*, c'est 100 milliards sur 5 ans qui ne pourront être investis en santé¹⁵. Une telle répartition budgétaire accentue la transformation progressive de l'État en un État policier qui n'a comme mission que d'assurer la répression des voix dissidentes au modèle américain.

Les frontières entre les trois pays nord-américains sont un point central de la sécurité du continent. La mondialisation néolibérale pousse de plus en plus les populations à migrer pour suivre l'offre de travail. Cependant, les mesures de l'immigration sont de plus en plus contraignantes et sélectives, refusant l'accès à celles et ceux qui en ont le plus besoin. De plus, à une époque où traverser entre le Canada et les États-Unis était aussi simple que de traverser une rue, il est maintenant nécessaire d'avoir un passeport en bonne et due forme. Par contre, il est possible d'obtenir une certification de « voyageur à faible risque¹⁶ » pour accélérer le passage aux douanes grâce au programme NEXUS¹⁷.

Le PSP uniformise les réglementations douanières en joignant le Canada et le Mexique à la méfiance démesurée des États-Unis et par le fait même, accentue la tendance à tenir des listes de voyageuses et de voyageurs potentiellement terroristes. Rien pour garantir la liberté civile des citoyennes et des citoyens.

L'idée que la prospérité aille de pair avec la sécurité est l'un des principes de base du partenariat. Dans sa forme actuelle, c'est assurer la sécurité de l'économie néolibérale afin d'assurer la prospérité des entreprises privées. Depuis que l'ALÉNA est en place, l'écart entre les riches et les pauvres s'est accentué au point que certaines régions n'ont eu comme seule solution de sortir dans les rues pour demander un minimum de dignité. La quasi-guerre civile à Oaxaca au Mexique

¹⁵ RQIC. *Nouvelle phase du néolibéralisme en Amérique du Nord : vers une intégration en profondeur militarisée?*, mars 2007, Montréal, p. 25.

¹⁶ ASFC. *À propos de NEXUS*, <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/travel/nexus/about-sujet-f.html>, 14 décembre 2006.

¹⁷ Le programme NEXUS est un programme conjoint États-Unis/Canada qui a pour but d'accélérer le temps à la frontière des voyageuses et des voyageurs par l'attribution d'une confirmation de « faible risque ». Un autre moyen de fichier, accumuler et diffuser des informations personnelles aux États-Unis.

et les nombreuses protestations amérindiennes au Canada et aux États-Unis en sont un bon exemple. Avec l'institutionnalisation du lobby privé dans les décisions exécutives, on affermit le système économique néolibéral, empêchant toute réforme d'un nouveau gouvernement plus interventionniste.

Cette façon de faire exclusivement exécutive dans le dossier est d'ailleurs une menace importante à notre démocratie. Plusieurs groupes canadiens et américains expriment ce manque de transparence de la part de leur gouvernement. Le législatif est totalement laissé dans l'ombre et obtenir des réponses satisfaisantes aux questions de la population est une mission ardue. Seuls le palier exécutif et les membres du CNAC sont réellement au courant de ce qui se trame derrière les portes closes de ces négociations trilatérales.

Une autre plainte contre le PSP vise la marchandisation des biens communs. La privatisation des services publics nous est de plus en plus imposée par les gouvernements qui se succèdent. L'ALÉNA a été créé dans cette optique de marchandisation des services. Le PSP, avec l'implication du secteur privé dans le processus, ne fait qu'aider à propager cette pensée. En plus des services, les ressources du pays pourraient être progressivement incluses dans ce partenariat. Le pétrole des sables bitumineux est déjà actuellement sous le contrôle de l'ALÉNA. L'énergie en général, en tant que ressource, est un enjeu important de la prospérité économique, mais également de la sécurité publique. Il s'agit d'une cible stratégique en cas de conflits. Et puisque les États-Unis sont d'énormes consommateurs d'énergie, il est tout à leur avantage d'inclure notre énergie subventionnée dans leurs négociations.

L'eau est probablement la ressource naturelle qui crée le plus d'inquiétude outre le pétrole. L'eau a toujours eu un statut particulier lors des discussions de l'ALÉNA. Finalement, l'eau a été considérée par l'accord comme étant un « service » et un « investissement » ce qui en fait un service potentiellement à valeur marchande. Stéphane Dion, chef du Parti libéral du Canada, a d'ailleurs fait une sortie médiatique à ce sujet. Il accuse le gouvernement conservateur et Harper de vouloir vendre l'eau du Canada en vrac aux États-Unis. Évidemment, ces accusations sont rejetées par les conservateurs. Pourtant, au printemps dernier, seul le Parti conservateur et quelques indépendants ont voté contre la motion pour que le Canada demande au Mexique et aux États-Unis d'exclure l'eau des biens régis par l'ALENA¹⁸. De quoi faire douter bien des gens.

De plus, en devenant dépendants de nos ressources énergétiques et naturelles, les États-Unis pourront s'imposer afin d'assurer la sécurité de leurs sources d'approvisionnement¹⁹. L'intégration continentale en matière de sécurité permet aux différents services de sécurité publique de travailler ensemble sur des questions bilatérales ou trilatérales. Sur le site du gouvernement canadien, on peut lire ceci : « Élaboration d'un cadre politique et juridique réciproque pour gérer les initiatives collectives et coordonnées d'application de la loi à la frontière²⁰. » Il s'agit de l'un des objectifs du groupe de travail de collaboration sur l'application de la loi. Le but de ces objectifs est le partenariat des forces de l'ordre sur les frontières et parfois

¹⁸ Chambre des communes. *Débats de la Chambre des communes*, vol. 141, num. 163, 1^{re} session, 39^e législature, 4 juin 2007.

¹⁹ En collaboration. *Pour une mise en valeur démocratique et nationale des ressources énergétiques de l'Amérique du Nord*, http://www.rqic.alternatives.ca/psp/declfr18_08_07energie.pdf, Montréal, 18 août 2007, p. 3.

²⁰ Canada. *Le groupe de travail de collaboration sur l'application de la loi*, http://www.spp-psp.gc.ca/overview/law_enforcement-fr.aspx?lang_update=1, 23 août 2007.

au-delà lorsqu'il s'agit d'enquêtes communes (trafic de drogues, d'armes, etc.). Déjà, la *Déclaration sur la frontière intelligente* a permis la création des équipes intégrées de la police des frontières (EIPF). Donner plus de pouvoirs à cette alliance, c'est miner notre souveraineté juridique sur notre territoire.

Toutes ces raisons font du PSP un partenariat dont la population nord-américaine peut bien se passer. Les valeurs qui y sont rattachées sont en totale opposition avec les valeurs de la FECQ. Il serait donc recommandé que la Fédération prenne position suivante :

Que la FECQ s'oppose au Partenariat nord-américain sur la sécurité et la prospérité (PSP).

CONCLUSION

Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité est inconcevable dans une société démocratique comme la nôtre. Sa propension à transformer notre gouvernement en État policier, la militarisation intégrée et la participation à l'obsession américaine en matière de sécurité sont des atteintes à nos libertés civiles totalement inacceptables. Le manque de transparence de l'exécutif du gouvernement au sujet de ces discussions va à l'encontre de nos valeurs démocratiques. De plus, l'implication du secteur privé dans la gestion des politiques publiques alors que la société civile est complètement écartée est une aberration. Les menaces entourant la marchandisation des ressources naturelles et énergétiques sont intolérables alors que la majorité de la population s'oppose à un tel commerce.

Il est temps que le gouvernement conservateur écoute la population et cesse de jouer dans son dos. Une plus grande transparence et une reddition de comptes au Parlement sont nécessaires pour préserver la démocratie dans ce pays. La consultation des groupes civils est indispensable afin de contrebalancer le poids du secteur privé dans l'élaboration de réglementations publiques.

Les élites économiques devraient essayer de comprendre que la prospérité, ce n'est pas simplement une question d'argent, mais également une question de liberté ainsi que d'un développement de notre société qui prend en compte les différents groupes de la société. Ne pas les inclure dans le calcul, c'est renier la base démocratique de notre pays.